
SEANCE DU 2 MARS 2011

DÉCISION N° 2011 / 17 / AQUA / 4

**PROJET D'EXTENSION DU RESEAU HYDRAULIQUE
REGIONAL DE LANGUEDOC-ROUSSILLON
AQUA DOMITIA**

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants et son article R.121-7,
- vu la lettre de saisine en date du 22 décembre 2010 du Président du directoire de BRL, Compagnie nationale d'aménagement du Bas Rhône et du Languedoc, et le dossier joint relatif au projet d'extension du réseau hydraulique régional, à partir du Rhône, vers des territoires à ressources en eau déficitaires ou limitées, dénommé projet « Aqua Domitia »,
- vu sa décision n° 2011/03/AQUA/2 du 2 février 2011 décidant l'organisation d'un débat public et sa décision n° 2011/04/AQUA/3 du 2 février 2011 nommant Monsieur Philippe MARZOLF président de la commission particulière,

- sur proposition de M. Philippe MARZOLF,
- après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article unique :

De nommer membres de la Commission particulière du débat public sur le projet d'extension du réseau hydraulique régional du Languedoc-Roussillon (projet Aqua Domitia) :

- Mme Mireille LETEUR,
- M. Claude-Sylvain LOPEZ,
- Mme Cécile VALVERDE.

Le Président


Philippe DESLANDES